



**HAL**  
open science

# Les projets de développement favorisent-ils la construction de nouveaux communs autour des savoirs ? Le cas du développement de la pisciculture en Guinée

Augustin Pallière, Charline Rangé

## ► To cite this version:

Augustin Pallière, Charline Rangé. Les projets de développement favorisent-ils la construction de nouveaux communs autour des savoirs ? Le cas du développement de la pisciculture en Guinée. Conférence internationale de l'AFD sur le développement -12 ème édition : Communs et développement. , Dec 2016, Paris, France. hal-01710761

**HAL Id: hal-01710761**

**<https://hal.science/hal-01710761>**

Submitted on 16 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conférence internationale de l'AFD sur le développement - 12<sup>ème</sup> édition  
Paris, 1<sup>er</sup> – 2 décembre 2016  
Communs et développement

## Les projets de développement favorisent-ils la construction de nouveaux communs autour des savoirs ? Le cas du développement de la pisciculture en Guinée<sup>1</sup>

**Augustin Palliere** (corresponding author)

Laboratoire PRODIG CNRS – UMR 8586  
2 rue Valette, 75005 Paris, France  
[augustin.palliere@gmail.com](mailto:augustin.palliere@gmail.com)

**Charline Range**

Laboratoire PRODIG CNRS – UMR 8586  
2 rue Valette, 75005 Paris, France  
[charline.range@gmail.com](mailto:charline.range@gmail.com)

### Résumé

Cette communication met en avant les effets contradictoires de l'aide au développement sur la construction de nouveaux communs autour des savoirs et savoir-faire, à partir de l'analyse de projets de développement de la pisciculture en Guinée. La pisciculture paysanne mobilise en effet des savoirs et savoir-faire complexes et son développement, en Afrique, est intimement lié aux interventions de développement. Deux tendances sont aujourd'hui à l'œuvre : d'un côté, des interventions qui encouragent les processus de construction d'action collective autour des savoirs piscicoles aux échelles locale et régionale, de l'autre, une fragilisation de ces processus sous l'effet des comportements opportunistes et de la mise en concurrence des acteurs générés par le marché de l'aide. L'expérience de ces projets montre que l'enjeu n'est pas de financer des infrastructures mais les apprentissages et

---

<sup>1</sup> Le travail restitué dans cette communication a été réalisé dans le cadre du Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière financé par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime de la République de Guinée et dont la mise en œuvre a été confiée à l'APDRA Pisciculture Paysanne ([www.apdra.org](http://www.apdra.org)). Les avis exprimés n'engagent que les auteurs et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de l'APDRA Pisciculture Paysanne.

la formation et, au-delà, de prendre en charge les coûts de la construction de l'action collective, même lorsque la ressource à gérer – ici les savoirs – est immatérielle. Prise en charge des coûts de l'information ; prise en charge initiale des coûts de l'organisation collective pour permettre à des usagers de faire l'expérience des bénéfices liés à l'action d'un groupe ; appui à l'émergence d'une même vision du problème à régler, et mise en œuvre de dispositifs substituant dans le temps de l'action des interdépendances aux concurrences apparaissent comme autant d'enjeux pour l'aide au développement.

### **Mots clés :**

Aide public au développement, savoirs locaux, communs, Guinée, pisciculture

### **Introduction**

Les connaissances sont aujourd'hui considérées comme un capital pour l'innovation et une ressource stratégique face aux changements globaux. Cette hypothèse doit être mise à l'épreuve du terrain : les savoirs ne sont pas mécaniquement porteurs d'innovations et peuvent être instrumentalisés dans des enjeux de pouvoir et de légitimité (Moity-Maïzi, 2011, 2015). Pour analyser les questions de leur accès, de leur maintien et de leur enrichissement, plusieurs auteurs ont proposé de penser les savoirs comme un « commun » (Heller and Eisenberg, 1998 ; Hess and Ostrom, 2007 ; De Moor, 2011). Dans ce cadre, ces questions peuvent être pensées comme des problèmes d'action collective qui peut, éventuellement, être entièrement à construire. Or, les travaux sur la durabilité de la gestion en commun des ressources naturelles mettent en avant la nécessaire articulation entre action collective et action publique (Lavigne Delville et Hochet, 2005). Dans les pays « sous régime d'aide », l'action publique s'envisage nécessairement à travers des processus complexes de négociation pluri-acteurs incluant l'Etat, mais aussi les bailleurs de fonds, l'expertise internationale et les ONG (Baron et Lavigne Delville, 2015). Ici, et notamment en matière de développement des territoires ruraux, l'action publique prend souvent la forme de projets de développement.

Quel peut être le rôle d'un projet de développement dans la construction de nouveaux communs autour des savoirs et savoir-faire<sup>2</sup>, à l'articulation entre construction de l'action collective et construction de l'action publique ? Nous répondrons à cette question à travers l'étude de projets successifs de développement de la pisciculture sous maîtrise d'ouvrage publique du Ministère des Pêches, ayant pour principal bailleur l'Agence Française de Développement et mis en œuvre depuis 1999 en Guinée Forestière (République de Guinée) par un même opérateur international, l'APDRA

---

<sup>2</sup> Dans la suite du texte, le terme de « savoirs » renvoie à un ensemble de savoirs et de savoir-faire ancrés dans un environnement agro-écologique et socio-économique local. A partir d'un corpus de savoirs initialement véhiculé par une ONG internationale, les pisciculteurs de Guinée Forestière ont généré un savoir que l'on peut qualifier de local : ils se sont réapproprié ce corpus et l'ont reconstruit pour l'adapter aux conditions locales et aux nouveaux enjeux qui se sont continuellement posés à eux.

*Pisciculture Paysanne*. Il s'agira de mettre en avant les effets contradictoires de l'aide au développement – entre opportunisme des acteurs mis en concurrence sur le marché de l'aide et stabilisation des réseaux grâce aux différentes formes d'appui institutionnel – sur la construction de modes de gestion collectifs des savoirs et savoir-faire.

L'expérience capitalisée par l'APDRA en Guinée Forestière est en effet intéressante pour cela. Tout d'abord, l'innovation piscicole s'est avérée très bien adaptée au contexte régional, offrant, dans une économie de plantation fragilisée par l'instabilité des prix, un moyen d'augmentation et de sécurisation des revenus accessible à une large part des producteurs ruraux de la région (Oswald, 2013). Ensuite, le développement de la pisciculture en Guinée entretient des liens étroits avec les interventions de développement. Les logiques de l'aide imprègnent donc en partie les relations entre acteurs de la pisciculture, et ce de manière continue depuis les prémisses du développement de l'activité. Enfin, les interventions de l'APDRA ont permis un développement spectaculaire de la pisciculture paysanne dans la région – le nombre de pisciculteurs, virtuellement nul à la fin des années 1990, dépasse aujourd'hui les 2000 et continue à augmenter – sans aucune distribution de subventions pour l'investissement dans les infrastructures. Considérant que l'accès aux connaissances constitue la principale barrière à l'innovation piscicole, l'APDRA a en effet ciblé ses interventions sur l'accompagnement technique de qualité dans la durée (Grosse et Oswald, 2010). La réflexion s'est initialement portée sur les conditions de la transformation, par les paysans, d'un corpus de savoirs véhiculé par une ONG en savoirs adaptés à l'environnement local. Puis, dans une perspective de pérennisation de l'activité et afin d'éviter les effets pervers de la monopolisation des savoirs, elle s'est élargie aux questions d'accessibilité des savoirs, de leur maintien et du contrôle de leur qualité (Halftermeyer, 2009). C'est cette seconde dimension de la réflexion que nous développons ici.

Nous combinerons deux cadres théoriques pour analyser les processus de construction d'action collective : celui de la sociologie de la traduction (Callon, 1986) appliquée aux projets de développement (Lavigne Delville, 2015) et celui élaboré par Ostrom (1990, 2005 ; Hess and Ostrom, 2007) d'abord à propos des ressources naturelles puis élargi à d'autres ressources. Ce dernier analyse la gestion en commun à travers le concept de règles, entendues comme « *des prescriptions socialement reconnues et appliquées qui exigent, interdisent, ou permettent des actions spécifiques pour plus d'un individu* » (Lavigne Delville et Hochet, 2005, d'après Schlager et Ostrom 1990), et la notion de systèmes de règles emboîtées dont la mise en place et le fonctionnement représentent un « coût ». Ainsi, les « règles opérationnelles », qui concernent les décisions concrètes pour un bon fonctionnement technique de l'activité, découlent et tirent leur légitimité des « règles de choix collectif », qui correspondent aux principes autour desquels les membres se retrouvent par rapport à la ressource à gérer et aux questions spécifiques qui se posent autour d'elle, ces dernières étant elles-mêmes fondées sur des « règles constitutionnelles » qui déterminent qui peut exploiter et gérer la

ressource et définissent les procédures pour élaborer des décisions collectives et des choix opérationnels (Lavigne Delville et Hochet, 2005). Les sources consistent en enquêtes dans les villages des pisciculteurs, observations participantes des situations d'interface, éventuellement provoquées par l'APDRA, entre les différents acteurs institutionnels et en sources écrites, littérature grise et documents publiés de l'ONG (notamment APDRA-F, 2002, et Halftermeyer, 2009).

Ce papier analyse les tendances contradictoires dans la dynamique des savoirs générées par l'aide au développement. Dans une première partie, nous montrons comment les interventions de l'APDRA peuvent contribuer à enclencher, à l'échelle du village, des processus de construction de l'action collective autour des savoirs piscicoles. Dans une seconde partie, nous montrons comment les logiques de l'aide fragilisent ces processus. Enfin, nous montrons comment les interventions de développement peuvent contribuer à dépasser les tensions qui résultent de ces tendances contradictoires.

## **Le groupe local de pisciculteur, échelon de base pour la gestion collective des savoirs**

Complexité et résilience des systèmes, diversification des productions et des revenus sont les grands traits d'une pisciculture intégrée aux exploitations agricoles que l'on peut qualifier de « paysanne » par opposition à des modèles « industriels » qui reposent au contraire sur la spécialisation des unités de production, la standardisation des techniques, la dépendance en amont à des fournisseurs d'alevins et d'aliments et en aval aux marchés des métropoles ou d'exportation. En Guinée Forestière, le modèle technico-économique développé repose sur la valorisation de la productivité naturelle des étangs de barrage grâce à l'association de plusieurs espèces de poissons et sur l'autonomie en intrants (alevins, fertilisants et autres sous-produits issus de l'exploitation agricole) des producteurs. Il suppose l'acquisition par les exploitants de savoirs complexes pour développer leur pisciculture et faire face aux changements de l'environnement.

La rentabilité intrinsèque du modèle technico-économique dans le contexte local et selon certains pré-requis étant avérée, l'APDRA fait l'hypothèse que des pisciculteurs sont prêts à s'investir avec son appui dans un processus de construction institutionnelle visant à favoriser l'accès aux savoirs, à garantir la qualité des prestations de conseil, à maîtriser leur coût, et à faire évoluer les savoirs. Suivant l'hypothèse de Daré (1996) selon laquelle l'insertion dans un réseau de dialogue favorise l'appropriation et le maintien des connaissances, l'APDRA travaille avec des groupes locaux de pisciculteurs, généralement constitués à l'échelle du village, qui correspondent à l'échelon de base à laquelle le savoir peut être géré collectivement. Ce groupe doit constituer un réseau de circulation des savoirs complémentaire aux réseaux préexistants (parenté, groupes de travail, appartenance religieuse, classe d'âge). Des règles de différents niveaux selon la terminologie d'Ostrom sont

proposées par l'opérateur aux groupes en formation. Des règles opérationnelles d'une part : le groupe de pisciculteur s'engage à partager les connaissances acquises à travers le projet, à ce qu'un certain nombre de pisciculteurs acquière les connaissances nécessaires à la conception des aménagements, et à contrôler la qualité des prestations de conseil de ses membres. Des « critères de qualité » d'un bon aménagement ou d'une bonne gestion piscicole sont en outre proposés. Ces critères, qu'il est possible de contrôler et sur lesquels il est possible de s'engager, visent à fixer le contenu des savoirs à transmettre ou à mobiliser dans les prestations. Des règles de choix collectifs d'autre part dont découlent les règles de choix opérationnel : le modèle de pisciculture, à travers l'autonomie en intrants, et l'organisation proposée sont justifiés par l'objectif de permettre à une grande diversité d'exploitants d'adopter la pisciculture pour augmenter leur revenu en produisant du poisson compétitif sur le marché local<sup>3</sup>.

Cette « proposition institutionnelle » est le fruit d'une histoire des interventions qui, comme dans tout projet de développement (Lavigne-Delville, 2015), procède par essai-erreurs et ajustements. Elle est amenée à évoluer en relation avec les règles que les pisciculteurs – à partir de cette proposition – « façonnent » eux-mêmes pour répondre aux nouveaux enjeux qui se posent à eux, à travers un double processus de *localisation* et de *circulation* des savoirs. La notion de *localisation* des savoirs fait ainsi référence aux « *processus, mouvements, négociations et rapports d'autorités à travers lesquels certains savoirs sont distribués, institués et validés, au sein d'un groupe professionnel* » tandis que la notion de *circulation* fait référence à « *la diversité des processus, des réseaux et filtres à travers lesquels les connaissances [...] sont nécessairement sélectionnées, appropriées, reformulées parfois, avant d'être valorisées, reconnues, instrumentées* » (Moity-Maïzi, 2011). A l'échelle de la Guinée Forestière, les trajectoires des groupes locaux de pisciculteurs sont ainsi diverses. Certains groupes intègrent de nombreux nouveaux pisciculteurs en dehors de l'appui des projets, d'autres pas. Dans les premiers, l'adhésion au groupe ouvre droit à la prestation du ou des pisciculteurs délégués par le groupe qui conçoivent les aménagements des nouveaux producteurs (qualifiés dans la suite du texte de « pisciculteurs-techniciens »). Les pisciculteurs-techniciens les plus actifs ont proposé des prestations, en partie marchandes cette-fois, à proximité de leurs propres villages permettant l'émergence de « territoires de la pisciculture », regroupant cinq à dix villages. Le bagage de techniques piscicoles transmis diffère selon les groupes locaux : dans certains, il reprend les « critères de qualité » définis par l'APDRA, dans d'autres il s'en éloigne significativement. Ainsi, le système de règles proposé a été différemment repris, sélectionné et transformé par les groupes de pisciculteurs.

---

<sup>3</sup> En Afrique subsaharienne, la plupart des projets de développement de la pisciculture destinés aux exploitants familiaux vise au contraire à développer des étangs communautaires et/ ou à produire pour la seule autoconsommation (Oswald et al., 2002). C'est une des causes de leurs échecs récurrents (ibid).

Le tiers des quelques 3000 étangs recensés par le Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière a ainsi été conçu en dehors des interventions des projets par des pisciculteurs formés par l'APDRA. Ce développement régional a reposé sur l'engagement d'une quinzaine de pisciculteurs-techniciens qui ont investi un temps important dans l'acquisition des connaissances nécessaires. Quel intérêt ont-ils trouvé à s'engager aussi fortement dans le développement de la pisciculture, au-delà de leurs propres exploitations ? Quand les « courtiers en développement » classiques maîtrisent bien la langue, les codes culturels et les valeurs des opérateurs de développement (Bierschenk et al., 2000), ces individus sont peu scolarisés. Occupant souvent une position de « jeune »<sup>4</sup> dans le village, ils ont trouvé dans l'acquisition des savoirs piscicoles et leur transmission un moyen de renforcer leur position dans les arènes foncières et politiques locales, en partie parce qu'ils devenaient ainsi des interlocuteurs privilégiés des projets piscicoles - des courtiers d'un genre nouveau donc -, en partie parce que la pisciculture, activité rentable dans le village, est devenue en elle-même un enjeu économique et socio-foncier local (Thioune, 2016).

## **La pisciculture dans l'arène de l'aide au développement : concurrences et opportunités**

A la fin des années 1990, l'APDRA démarre ses interventions en pisciculture sur un terrain relativement « neutre ». Les bailleurs de fonds n'ont en effet investi la Guinée qu'à partir de 1984, avec la fin du régime socialiste de Sekou Touré et la libéralisation économique rapide du pays sous celui du Général Lansana Conté. De ce fait, et contrairement aux nombreux pays africains ayant connu les financements et l'expertise internationale en matière de politiques et de projets piscicoles, la Guinée n'avait pas un grand passé piscicole. Ce paysage institutionnel a facilité la mise en œuvre de la stratégie de l'APDRA et son articulation avec les dynamiques paysannes (APDRA-F, 2002). Il va rapidement évoluer. Dans la seconde moitié des années 2000, les pisciculteurs se rassemblent dans une Fédération régionale, les techniciens formés par l'APDRA s'organisent en ONG nationale, une direction nationale de la pisciculture est créée. Dans un pays sous régime d'aide comme la Guinée, la création de ce type d'institutions s'inscrit en partie dans des stratégies de captation des financements de l'aide qui fragilisent les processus de construction d'action collective autour des savoirs.

Des sources de financement très diverses ont contribué à développer des marchés du conseil piscicole, subventionnés à différents niveaux. Au niveau national, ONGs internationales, centres de recherche-développement internationaux, et institutions publiques coopèrent et rentrent simultanément en concurrence pour l'obtention des financements structurants des grands bailleurs de fonds. Au

---

<sup>4</sup> Par « jeune », nous faisons ici référence non pas à l'âge mais à une « *position relationnelle socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations, et par rapport à l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de prise de parole* » (Chauveau, 2005)

niveau régional, s'ajoutent les financements plus ponctuels des fondations d'entreprises privées, des ONGs internationales souhaitant développer un « volet pisciculture » ou des patrons locaux qui veulent développer la pisciculture comme activité entrepreneuriale ou de prestige. Les organisations de pisciculteurs, régionales ou préfectorales, comme les ONGs nationales rassemblant les techniciens professionnels, se positionnent aux deux niveaux. Certains groupes locaux de pisciculteurs ont obtenu une existence légale pour se positionner comme prestataires techniques des projets de développement de la pisciculture. Selon les niveaux, l'enjeu est d'être reconnu comme détenteur du savoir légitime, d'être reconnu comme légitime pour formuler le contenu du conseil piscicole et/ou pour décider de qui est légitime pour dispenser ce conseil et de comment il doit être dispensé. On rejoint ici les règles constitutionnelles du cadre théorique d'Ostrom : qui est légitime pour faire appliquer les règles et pour décider des procédures de modifications des règles.

La mise en concurrence de ces acteurs divers au niveau national, régional ou local génère des comportements opportunistes qui brouillent le processus d'élaboration d'un ensemble de savoirs adaptés et de règles pour leur gestion collective à-même de favoriser le développement de l'activité dans la région. Pour qui et pour quoi faire de la pisciculture ? Le modèle de pisciculture promu est-il pertinent dans le contexte agro-socio-économique régional ? Quelle répartition des rôles pour enclencher ou pérenniser une dynamique ? Si toutes adoptent les objectifs généraux des bailleurs de fonds – en particulier celui de la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté – ces institutions préfèrent – pour ne se fermer aucune porte – ne pas poser la délicate question du modèle de pisciculture à promouvoir pour répondre à ces objectifs. Ainsi, et alors que l'autonomie en alevins des producteurs a été à la base du développement rapide de la pisciculture en Guinée Forestière, la Fédération des pisciculteurs s'est lancée dans la promotion de stations d'alevinage<sup>5</sup>, considérant – à juste titre d'ailleurs – que les bailleurs de fonds préfèrent souvent financer des infrastructures matérielles que d'investir dans le conseil piscicole et l'appui à la construction institutionnelle autour du savoir. Ainsi, comme en agriculture en général, ces logiques de l'aide nourrissent des solutions techniques « clé en main » pour répondre au « défi de l'insécurité alimentaire », assimilant les savoirs paysans à des archaïsmes (Richards et al., 1981 pour un exemple parmi d'autres dans le domaine de la riziculture inondée en Sierra Leone) et reléguant le problème de leur gestion collective au second plan. Des messages contradictoires sont véhiculés dans les villages, et des projets aux logiques opposées sont mis en œuvre, parfois par les mêmes acteurs, fragilisant le fonctionnement des groupes locaux de pisciculteurs.

---

<sup>5</sup> En pisciculture, les alevins sont un intrant clé. La production de ces alevins en station renchérit considérablement leur coût, limitant d'autant l'accessibilité et la durabilité de ce type de pisciculture pour les exploitants familiaux. Le modèle proposée par l'APDRA repose au contraire sur l'autonomie en alevins à l'échelle du pisciculteur ou du groupe local.



Ces comportements opportunistes et cette concurrence à tous les niveaux entre des acteurs de natures diverses agissent dans le sens d'une fragilisation des modes de gestion collective des savoirs au niveau des territoires de pisciculture. En effet, une reconnaissance extérieure au village, par une autorité locale ou régionale, une ONG internationale ou une institution de recherche-développement, est un moyen pour les pisciculteurs-techniciens comme pour les techniciens professionnels de se positionner sur les marchés du conseil piscicole subventionnés par l'aide au développement. Les pisciculteurs « historiques », proches des projets et des institutions qui les portent, sont incités à monopoliser ce qui devient un savoir « légitime » et ainsi à s'opposer à l'émergence de nouveaux pisciculteurs acteurs du développement de la pisciculture dans la région (de nouveaux pisciculteurs-techniciens), sans que ce processus ne soit contradictoire avec l'intégration de nouveaux pisciculteurs dans le groupe. Ces logiques de concurrence s'opposent également à l'émergence d'une organisation de producteurs légitime et efficace favorisant la transversalité des processus de transmission des savoirs et leur circulation à l'échelle régionale. Les élus de la Fédération, les pisciculteurs-techniciens, les techniciens professionnels, tous sont incités à s'organiser séparément pour s'afficher comme la seule organisation légitime pour porter le développement de l'activité et ainsi décrocher le prochain financement. Tout cela s'oppose à la reconnaissance réciproque des individus détenteurs de savoirs par ces différents acteurs et institutions, reconnaissance pourtant nécessaire au partage des savoirs.

## **Stabiliser un réseau d'acteurs partageant une même vision de la pisciculture**

C'est notamment pour surmonter ces logiques opportunistes et de concurrence que l'APDRA, tout en étant partie prenante de cet environnement institutionnel, a engagé un processus de « traduction » au sens de Callon (1986) : processus par lequel se structure progressivement, autour de la résolution d'une question technique, un réseau d'acteurs, ancré dans un environnement à la fois physique, socio-économique et politico-institutionnel, partageant une même vision du problème à régler et capables de coopérer pour innover (Lavigne Delville, 2015). Une étape indispensable dans la possibilité d'une mise en discussion des règles de gestion du savoir au niveau local comme régional consistait en effet à « *contribuer à définir l'enjeu d'une façon recevable par la majorité des acteurs, déplacer la façon de poser les problèmes en déplaçant les regards, aider à l'émergence d'une lecture de la réalité qui rende possible l'émergence de compromis* » (Lavigne Delville et Hochet, 2005, p. 133). Il s'agissait de résoudre, avec les différents acteurs de la pisciculture, un problème détenant un enjeu économique suffisamment fort pour justifier leur investissement dans un processus de recherche d'information, de concertation et finalement de négociation des règles. Dans cet objectif, une démarche de recherche-action a été mise en œuvre avec l'appui d'un chercheur du CIRAD spécialisé en aquaculture. La légitimité institutionnelle dont jouissait ce chercheur a sans conteste favorisé l'intérêt des acteurs institutionnels de la pisciculture pour la démarche.

Après plusieurs allers-retours entre diagnostics et partage des résultats auprès d'un nombre réduit de pisciculteurs prêts à s'engager avec le projet de développement actuellement mis en œuvre par l'APDRA, un problème structurant a émergé : la disponibilité et la qualité des alevins nécessaires pour faire tourner « à plein régime » les ateliers piscicoles intégrés aux exploitations agricoles familiales. En effet, l'augmentation rapide du nombre de pisciculteurs et le développement de la fertilisation organique des étangs suite au « boom » de l'élevage porcin dans les campagnes de Guinée Forestière ont fortement modifié les conditions du développement local de l'activité (Rangé et al., 2015). Au sein de certains groupes locaux de pisciculteurs, les pisciculteurs-techniciens ont commencé à assurer les besoins réguliers en alevins de la grande majorité des nouveaux producteurs du village. Ils se sont mis à produire des alevins de mauvaise qualité<sup>6</sup> avec lesquels il n'est plus possible de mettre en œuvre une pisciculture rentable qu'à condition de fertiliser les étangs c'est-à-dire qu'à condition d'associer à l'atelier piscicole un atelier d'engraissement de porcs. Or l'élevage porcin est une spéculation qui mobilise beaucoup de trésorerie et est donc par nature risquée. Cette évolution remettait ainsi en question le principe d'autonomie en intrants qui fondait le modèle piscicole promu et en avait fait le succès et, derrière, l'accessibilité de l'activité piscicole. Dans les discours de ces pisciculteurs comme dans ceux des élus de la Fédération, l'association avec le porc était devenue *la* condition pour gagner de l'argent avec la pisciculture et *la* proposition technique à défendre auprès des bailleurs. En outre, puisque ces pisciculteurs-techniciens eux-mêmes ne transmettaient plus les savoirs nécessaires à la mise en œuvre d'une pisciculture rentable autonome en alevins, le rôle central des savoirs dans le développement de l'activité passait au second plan. Les élus de la Fédération recyclaient ces nouveaux enjeux autour de l'alevinage pour le développement de la pisciculture dans leur argumentaire de promotion des stations d'alevinage auprès des bailleurs.

Le problème identifié a fait l'objet de conférences auprès des techniciens, de la Fédération et de l'administration, puis de forums réunissant les pisciculteurs les plus actifs dans le développement de l'activité et les différents acteurs institutionnels. Pour un intervenant extérieur, animer des cadres de concertation puis de négociation suppose d'identifier quels sont les intérêts en jeu et qui sont les interlocuteurs dont la participation au processus de négociation est essentielle pour que celui-ci débouche sur un compromis effectif (Lavigne Delville et Hochet, 2005). Au niveau des groupes locaux de pisciculteurs comme dans les réunions organisées avec la Fédération et l'administration à l'échelle régionale, une attention particulière a ainsi été portée à la mobilisation des acteurs « clés ». Mobiliser les pisciculteurs les plus actifs dans le développement de l'activité tout en s'assurant du soutien des autorités coutumières sur lesquels repose l'ordre social local suppose parfois que les techniciens professionnels et les responsables du projet soient capables de jouer une fonction de

---

<sup>6</sup> Pour démarrer un cycle de grossissement, un alevin de tilapia de qualité est un alevin de taille « sexable » (les mâles grossissant plus vite que les femelles, il est recommandé de ne faire grossir que les premiers), d'âge et de géniteurs connus.

médiation. Développer des qualités de « participation observante » (Soulé, 2007), qui permettent d'identifier quels sont les rapports de force entre acteurs, leurs logiques et leurs registres de légitimation, devient dès lors une condition de la réussite du processus.

Ce processus a permis de remettre au centre des discussions entre acteurs locaux et régionaux de la pisciculture les enjeux du contenu et des modes de circulation des savoirs. La Fédération des pisciculteurs a trouvé dans ce problème et sa résolution une base argumentative ancrée dans les dynamiques locales susceptible d'être défendue auprès des décideurs et des bailleurs. Elle a ainsi dépassé la simple demande de subvention en matériel pour demander un appui dans l'institutionnalisation de l'offre de conseil aux paysans par les pisciculteurs. D'une manière générale, ce processus de « traduction » a favorisé la création de « liens contraignants » à laquelle visait, en parallèle, la co-construction (élus de la Fédération, pisciculteurs-techniciens, techniciens professionnels, cadres du projet et de l'administration) d'un dispositif opérationnel d'institutionnalisation à l'échelle régionale des prestations de conseil proposées par les pisciculteurs-techniciens en dehors de leur village.

## **Conclusion**

Ce cas d'étude présente un double intérêt. D'une part, il montre que le cadre théorique fondateur de l'école des communs élaboré par Ostrom principalement à partir de l'analyse des situations de gestion des ressources naturelles est pertinent pour penser les savoirs et savoir-faire comme objet de construction d'action collective. Nous rejoignons ainsi De Moor (2011) qui propose d'enrichir le champ des institutions étudiées au prisme de l'institutionnalisation des communs en y intégrant les différentes formes historiques de corporation et de coopératives. Il montre de plus que la logique des communs, et derrière elle les enjeux de construction d'action collective à l'articulation avec l'action publique, peut permettre de mieux penser les interventions de développement, et le rôle de l'aide.

Prise en charge du coût de l'information ; prise en charge des coûts de l'organisation collective pour permettre à des usagers de faire l'expérience des bénéfices liés à l'action d'un groupe avant d'avoir à en supporter le coût (organisation de cadres de concertation, de médiation et de négociation des règles) ; appui à l'émergence d'une même vision du problème à régler sont autant de rôles pris en charge par ces projets successifs de développement de la pisciculture en Guinée Forestière pour favoriser la construction de nouveaux communs autour des savoirs piscicoles à l'échelle locale du village comme à l'échelle régionale. L'expérience de ces projets montre que l'enjeu n'est pas de financer des infrastructures mais les apprentissages et la formation (Silva et al, 2009) et, au-delà, de prendre en charge les coûts, trop souvent sous-estimés, de la construction de l'action collective, même lorsque la ressource à gérer – ici les savoirs – est immatérielle. De ce point de vue,

des projets, comme ceux analysés ici, rassemblant dans l'action quotidienne usagers de la ressource, techniciens professionnels, élus des organisations de producteurs et cadres de l'administration, permettent de diminuer considérablement les coûts de partage de l'information et facilitent la mise en œuvre de dispositifs permettant de substituer, au moins dans le temps de l'action, des interdépendances aux concurrences.

## Bibliographie

APDRA-F 2002. *Pisciculture en Afrique Subsaharienne : comment accélérer la diffusion de l'innovation en milieu paysan ? Synthèse de l'atelier de Bordeaux*, 20 septembre 2002.

Oswald M., Glasser F. et Laubier F. 2002. « Techniques de pisciculture : gestion technico-économique des étangs ». In *Mémento de l'Agronome*. Montpellier : CIRAD.

Baron C. et Lavigne Delville Ph. 2015. « Interroger l'action publique dans des pays sous régime d'aide », in Baron C. et al. *Une action publique éclatée ? Production et institutionnalisation de l'action publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier (APPI) – Burkina Faso, Niger, Bénin*. GRET: 13-19.

Bierschenk T., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P., ed. 2000. *Courtiers en développement, les villages africains en quête de projets*. Paris : APAD/Karthala.

Callon M. 1986. « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique* 36, 170-208.

Chauveau J.P. 2005. « Introduction thématique. Les jeunes ruraux à la croisée des chemins », *Afrique contemporaine*, 2 (214), 15-35

Daré J.P. 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*. Karthala.

Grosse O. et Oswald M. 2010. « The role of the farmers' group in the fish innovation in an extension project's frame », in *Actes du colloque : « Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire »*. ISDA 2010 - 28 juin - 1 juillet 2010 Montpellier. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521220/fr/>

Halftermeyer S. 2009. *Construire un réseau de producteurs ruraux autour d'une nouvelle production. L'exemple du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF)*, Traverses n° 32, Massy/Nogent surMarne, APDRA-F/Groupe Initiatives.

Heller M. A. and Eisenberg R. S., 1998. « Can Patents Deter Innovation? The Anticommons in Biomedical Research », *Science*, 280(5364), 698–701.

Hess C. and Ostrom E. 2006. *Understanding Knowledge as a Commons. From theory to practice*, Cambridge, MA, MIT Press.

Lavigne Delville Ph. 2015. « Un projet de développement qui n'aurait jamais dû réussir ? La réhabilitation des polders de Prey-Nup (Cambodge) », *Anthropologie & développement* (42-43), 59-84

Lavigne Delville Ph. et Hochet P. 2005. *Construire une gestion négociée et durable des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'ouest, rapport final de la recherche*, Paris, GRET/CLAIMS/AFD.

Moity-Maïzi P. 2011. « Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique », *Revue d'anthropologie des connaissances* 5(3), 473-91.

Moity-Maïzi P. 2015. *Savoirs et reconnaissance dans les sociétés africaines*, Karthala.

- Oswald M. 2013. « La pisciculture extensive, une diversification complémentaire des économies de plantation », in Ruf F. et Schroth G. (eds), *Cultures pérennes tropicales enjeux économiques et écologiques de la diversification*. Quae, 165-183
- Ostrom E. 1990. *Crafting institutions for self-governing irrigation systems*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ostrom E. 2005. *Understanding Institutional Diversity*. Princeton : Princeton University Press.
- Rangé C., Palliere A., Ly A., Théa M., Oswald M. 2015. *Market Access and fish farm's density in a sub-Saharan rural country side : a case study of the village of Gbotoye in the forested areas of Guinea*, Symposium FSD5, 7 - 10 septembre 2015, Montpellier, [http://fsd5.european-agronomy.org/programme/session\\_w7.html](http://fsd5.european-agronomy.org/programme/session_w7.html)
- Richards P., Johnny M., Karimu J. 1981« Upland and swamp rice farming systems in Sierra Leone: the social context of technological change », *Africa*, 51(2), 596–620.
- Silva N.J.R., Beuret J.E., Mikolasek O., Fontennelle G., Dabadie L., Lazard J., Martins M.I.E.G. 2009. Dynamiques du développement de la pisciculture dans deux régions du Brésil: une approche comparée, *Cahiers Agriculture*, 18 (2-3), 284-291
- Soulé B. 2007. « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, 27 (1), 127-140.
- Thioune A. 2016. *Les savoirs piscicoles, enjeux de pouvoirs locaux et régionaux. Une étude de cas en Guinée Forestière*, Mémoire Master 2 CERE / LASAG/ PDRPGF.